

I-site, université européenne, CPER... les chantiers d'Alain Bonnin pour sa dernière rentrée à l'UB

Paris - Publié le mercredi 18 septembre 2019 à 14 h 43 - Actualité n° 160336

« Mes deux mandats ont été marqués par des problématiques de stratégie de site, et de fait plutôt liés à la recherche. La cartographie des sites français a été redessinée, elle est aujourd'hui stabilisée. Je pense que les cinq à dix ans à venir seront davantage centrés sur l'approche pédagogique », déclare Alain Bonnin, président de l'Université de Bourgogne, à News Tank, le 16/09/2019.

Alors que son second mandat s'achève en mars 2020 et qu'il vit sa dernière rentrée en tant que président, il assure « ne pas y mettre d'affect, notamment parce qu'il y a suffisamment de gros dossiers dans lesquels [se] plonger les derniers mois ». Aux premiers rangs desquels le plan de retour à l'équilibre, démarré en 2016 et qui se termine fin 2019. « Nous sommes revenus dans une situation saine : le compte financier 2018 était équilibré et les projections sur 2019 montrent un résultat comptable prévisionnel positif à hauteur de 2,6 M€ avec un fonds de roulement de 40 jours », indique Alain Bonnin.

Un plan comprenant des gels de postes, qui a « nécessairement » eu un impact sur l'établissement. « Les équations sont difficiles pour les universités, car nous avons l'obligation de contracter nos personnels tout en accueillant davantage d'étudiants. Depuis que je suis président, nous avons gagné 8 000 étudiants, soit une petite université. Elle est à la limite de ce qu'elle peut absorber », dit-il.

Parmi les autres chantiers à mener avant son départ, figure aussi le travail sur l'I-site BFC. « Nous avons finalisé le plan d'action en mars, et nous venons d'envoyer les compléments que le Mesri et le SGPI nous avaient demandés en avril. Les turbulences sont derrière nous, et j'ai bon espoir qu'on avance », dit-il. « Et la convention avec le CNRS que je veux avoir bouclée avant la fin de mon mandat ».

Le président travaille aussi à lancer la phase opérationnelle de l'université européenne, pour laquelle l'UB est lauréate avec le projet « Forthem ». « Nous aurons le premier meeting de lancement en octobre en Espagne. En attendant, je structure l'équipe ici qui va coordonner le projet, afin que cela diffuse dans l'établissement », dit-il.

Selon lui, ce projet « a été construit de façon très top-down vu le calendrier contraint, mais la

clé de réussite va reposer sur l'appropriation par les équipes ». Il compte pour cela sur le comité Europe de l'université, et un porteur académique « chargé de dialoguer avec la communauté ».

L'université est aussi entrée en réflexion dans le cadre du futur CPER sur le volet patrimoine et recherche. « Je voudrais là aussi que les universités soient des interlocuteurs forts, sollicités au moins autant que les EPST pour participer à la construction des projets », dit-il.

300 étudiants en « oui si », mise en place des contrats de réussite étudiants

Concernant les effectifs étudiants, l'Université de Bourgogne est à nouveau sur une trajectoire de hausse. « Les chiffres ne sont pas définitifs, mais si on compare de jour à jour par rapport à l'année dernière, nous en sommes à +6,5 % », indique Alain Bonnin, pour qui cela signifie que l'UB « reste un établissement très attractif ».

Dans le cadre des « oui si », l'UB a mis en place dès la rentrée 2018 le dispositif Agil. Alors qu'il accueillait 270 étudiants en 2018, il en compte 300 cette année.

« Il s'agit de leur proposer, en plus de leurs UE de licence générale, des formations de remédiation disciplinaires et transversales (langue française, maths, langues vivantes, etc.) pour élever leur niveau global », précise le président.

Nouveauté en 2019 : la mise en œuvre du contrat de réussite étudiant : « Il a été préparé dans un dialogue soutenu entre le vice-président formation et les doyens. Le modèle retenu est inspiré de celui d'UGA qui semblait recueillir le consensus des collègues. »

Selon lui, il est trop tôt pour tirer un bilan de la réussite globale : « L'évaluation se fera plutôt l'année prochaine, mais de mon point de vue, le bilan de la loi ORE est déjà positif », dit-il citant deux raisons :

- « Cette loi va être en mesure d'améliorer la réussite des étudiants, car tenir compte du profil et des compétences des bacheliers peut aider à les orienter au mieux.
- À l'UB, il y a eu de très bonnes conditions de dialogue en interne et avec le rectorat, qui a permis une bonne implémentation. »

Budget : de la fin du PRE au nouveau dialogue de gestion

Si le plan de retour à l'équilibre s'achève fin 2019 pour l'université, son président reconnaît qu'il s'est fait « au prix d'un plan vigoureux et qui a amené à geler des postes ».

« Il n'y a jamais eu d'année blanche de recrutement, car il me semblait que c'était trop désespérant et enlevait toute perspective de développement. Mais c'est vrai qu'il y a eu deux années avec des campagnes à 50 %, et une à 80 %. Au total, c'est une cinquantaine de postes gelés et qui ne pourront certainement pas être rouverts », dit-il.

Dans ce contexte, comment perçoit-il le dialogue de gestion qui doit être généralisé cette année à toutes les universités ? « Si le dialogue, sur la base d'indicateurs, vise à ce que l'État prenne des décisions plus autoritaires en matière d'allocation de ressources, cela limiterait notre autonomie, et nous ne sommes pas d'accord », répond Alain Bonnin.

« En revanche, s'il s'agit d'avoir un dialogue d'information mutuel où nous explicitons la stratégie et les orientations de l'établissement, et en échange la tutelle nous donne des éléments de benchmark national, pour pouvoir nous situer, alors ce sera un vrai support à l'équipe présidentielle pour l'aider à mieux piloter l'établissement ».

Une démarche qu'il juge donc « utile » tout en la nuancant : « Il faut être réaliste, car si ressources supplémentaires il y a, elles seront sûrement limitées. »

I-site : budget, RH et convention avec le CNRS

« Nous sommes dans une phase de grande confiance entre les établissements et la Comue », assure Alain Bonnin, qui fait le point sur le site BFC après la demande par le Mesri et le SGPI de nouvelles mises au point quant à la feuille de route.

Mais dans un contexte de renouvellement des instances à l'Université de Bourgogne et l'Université de Franche-Comté, et alors qu'une administration provisoire est en charge de la Comue depuis la démission de Nicolas Chaillet fin 2018, comment s'assurer de la pérennisation du projet ?

« Nous reconstruisons un modèle intéressant où l'administration provisoire travaille en lien avec les présidents. Toutes les décisions sont prises de façon collégiale et dans un dialogue constructif. Il vaut toujours mieux une administration élue que provisoire, mais au moins cela fonctionne. Et puis, cela n'a pas vocation à durer, les élections auront lieu dans quelques mois, et ce dans un contexte stabilisé », répond Alain Bonnin.

Il ajoute que plusieurs chantiers sont en cours :

- « Un des sujets était le portage par la Comue des profils de postes : nous le menons de façon expérimentale sur certains postes dès cette année. Par exemple, à l'UB, nous avons cinq ou six postes dont certains, sur le volet recherche, que nous avons confiés à la Comue.
- Le fait de placer le budget récurrent pour la recherche sous la responsabilité de l'I-site, implique la mise en place d'un SI avec des clés de répartition, et c'est un chantier en cours. Nous sommes tous d'accord pour qu'il s'applique à l'ensemble de la masse financière.
- Nous avons commencé à travailler à une convention de site avec le CNRS qui prévoit les relations entre la Comue et le CNRS d'un côté, et entre l'UB et le CNRS nous concernant. »

Pour le président de l'UB, cela montre concrètement « que nous nous mettons en situation d'être un véritable espace de formation et recherche ».

Les autres chantiers de l'UB

Sur le plan de l'immobilier, le président mentionne plusieurs projets en cours :

- le learning center qui sera terminé pour 2020 ;

- des projets de rénovation énergétique ;
- Un gros projet de renforcement du centre de simulation en santé, en lien avec le CHU et le centre anti-cancer qui passera à 1000 m² ; et un autre projet dans la pharmaco-imagerie avec un nouveau bâtiment dédié, là aussi porté par les trois établissements, en partenariat avec un GIP et une entreprise dijonnaise.

Alain Bonnin estime que la FCU est l'enjeu qui va occuper « le ou les mandats à venir » :

« Cela consiste à revisiter la structuration pédagogique des universités françaises et l'organisation des formations en blocs de compétences pour qu'ils soient support de FCU, et ainsi diffuser ces blocs auprès des entreprises ».

Un premier bilan des deux mandats

Interrogé sur l'évolution de l'université au cours de ses huit années de mandat, Alain Bonnin revient sur plusieurs chantiers stratégiques.

« Faire accepter l'idée de la différenciation scientifique »

« Une des premières choses que j'ai faites à mon arrivée en 2012 a été de convaincre la communauté universitaire que l'université allait à la fois rester pluridisciplinaire pour offrir des formations dans toutes les disciplines, et en même temps identifier des grandes lignes de force en matière de recherche. C'est une démarche dans laquelle je crois profondément », indique Alain Bonnin.

Il cite ainsi le thème de « la vigne et le vin » qui « permet d'afficher un grand domaine d'activité, de recruter des enseignants dans des disciplines très variées : géographie, histoire, chimie, économie, etc., et de les faire travailler ensemble. »

Cette démarche à laquelle s'est ajoutée « la cartographie des grands domaines d'excellence » a selon lui permis à l'université de se transformer et de progresser dans les classements. Et elle a présidé à la même réflexion dans le cadre d'UBFC, « pour identifier les trois grands domaines de l'I-site ».

Améliorer les relations avec le monde économique

« En arrivant, je souhaitais qu'on avance pour mettre fin à ces dizaines d'années d'incompréhension et de méconnaissance mutuelle entre l'université et le monde socio-économique. Après un travail solide, nous avons créé les conditions de relations de confiance, à tel point que tous les deux ans, l'université d'été du Medef 21 se tient sur le campus de l'UB », indique Alain Bonnin.

Il cite aussi la création de chaires d'entreprise dans divers domaines : data, métallurgie, etc., ou encore le fait que l'université soit représentée dans des dispositifs économiques de la région, « ce qui a permis de conforter ce lien ».

Quel impact voit-il dans ces nouvelles relations ?

« D'abord notre université autofinance son offre de formation à 20 % par la formation professionnelle et l'apprentissage, ce qui est considérable.

Sur la recherche, nous avons un important volume d'activité à travers la Satt Grand Est qui, il faut le rappeler, s'est construite autour de la filiale innovation de l'UB. Elle finance la maturation de nombreux projets ainsi que les dispositifs partenariaux avec l'industrie. »

La territorialisation de l'enseignement supérieur

Alain Bonnin revient sur la présence de l'université dans la région. « Nous avons des implantations dans tous les sites secondaires, mais surtout nous avons été capables de renforcer et différencier nos implantations, voir à les faire évoluer quand c'était nécessaire », dit-il.

- Auxerre : « Nous avons fait évoluer un département d'IUT qui ne fonctionnait pas bien, dans une autre spécialité, génie civil, qui marche bien. Nous avons aussi un ITII (institut des techniques d'ingénieurs de l'industrie) adossé à notre UFR sciences et techniques, qui ne marchait pas bien, et nous en avons fait une filière adossée à l'Isat à Nevers ce qui permet de renforcer et de donner plus de visibilité à l'un comme à l'autre. »
- Chalon-sur-Saône : « Nous ouvrons en cette rentrée un 4^e département à l'IUT dans le domaine des carrières juridiques avec trois postes. »
- Creusot : « Ayant des équipes avec une grande expertise en robotique, et la présence d'une équipe CNRS, nous avons décidé de faire évoluer un master vers une filière d'ingénieurs de l'Esirem, qui a été auditée par la CTI en juin. »
- Mâcon : « Nous ouvrons une licence professionnelle dans le domaine vitivinicole, qui est une délocalisation d'une formation à Dijon. »

Pour Alain Bonnin, « tout cela illustre l'investissement de l'UB sur ses sites, en lien avec les territoires ».

Campus connectés

Dans la même perspective, il juge que la mise en œuvre des campus connectés est une initiative intéressante :

« On a vu ces derniers mois ce besoin de cohésion territoriale, de voir menées des actions pour relier métropole et le monde rural, et cela peut y contribuer ».

Autun fait partie des premiers sites retenus. L'UB a travaillé en lien avec la ville qui est très engagée sur ce dossier, selon le président. Si l'UB n'ouvre pas de formation, elle va mettre à disposition des enseignants « pour assurer un tutorat des étudiants sur place », ainsi que le dispositif Agil « en vidéo-conférence ». Il réfléchit aussi à un autre projet :

« Dans le cadre de l'université européenne, pour laquelle nous et nos partenaires sommes lauréats, j'ai demandé à mon VP international de voir dans quelle mesure il serait possible de faire bénéficier à des jeunes des campus connectés d'opportunités de mobilités européennes ; et à l'inverse à des jeunes étudiants européens de venir faire une mobilité à Autun, notamment dans le domaine de l'archéologie, la ville offrant un grand patrimoine. C'est un travail en cours. »

L'Europe, un thème porteur

« L'Europe est une valeur forte que je porte : j'avais d'ailleurs tenu à accueillir le colloque de la CPU sur ce thème en 2018, et j'ai poussé à ce travail de construction européenne notamment au travers de l'alliance européenne. C'est une belle réussite que de l'imposer, et c'est un nouveau levier pour aider à renforcer la construction européenne. »

Un modèle de développement de la recherche d'« excellence distribuée »

Alain Bonnin se réjouit des performances de l'université dans le cadre de l'I-site. « Nous avons 15 laboratoires sur 30 qui ont gagné des projets compétitifs, avec des thématiques très larges. Ce qui nous dit que nous sommes bien dans un modèle de développement de la recherche d'excellence distribuée, où l'établissement soutient et encourage le développement de sa recherche dans toutes les disciplines académiques », affirme-t-il.

Une politique qui selon lui a eu des effets sur les classements : « UB est entrée en 2017 dans Shanghai et s'y maintient, et nous y sommes classés dans 10 ou 11 thématiques, ce qui montre la diversité de notre palette ».

Il annonce par ailleurs que l'UBFC va candidater dans le cadre de l'appel aux projets réservé aux Idex et I-site avec deux projets.

Ses attentes vis-à-vis de la LPPR

« Il faudra bien sûr des moyens suffisants, mais j'en attends avant tout une réaffirmation que les universités sont des opérateurs majeurs de recherche, et il faut que cela apparaisse concrètement. »

Alain Bonnin



Date de naissance : 10/06/1959

Parcours	Depuis	Jusqu'à
Conférence des présidents d'université Membre du CA	Décembre 2016	Aujourd'hui
Université de Bourgogne Président	Juillet 2012	Aujourd'hui
Académie nationale de médecine Membre Correspondant	Juin 2012	Aujourd'hui
Centre hospitalier universitaire de Dijon Coordonateur Médical du Centre de Ressources Biologiques Ferdinand Cabanne	2002	Aujourd'hui
Université de Bourgogne Professeur des Universités Praticien Hospitalier, Parasitologie et Mycologie	1996	Aujourd'hui
Université de Bourgogne Vice-Président du Conseil d'Administration et vice président délégué aux finances	2007	2012
Centre hospitalier universitaire de Dijon Chef de service, Laboratoire de Parasitologie Mycologie	1996	2012
Université de Bourgogne Directeur du laboratoire Interactions Muqueuses-Agents transmissibles (EA 562)	2007	2011
Université de Bourgogne Maitre de Conférences des Universités Praticien Hospitalier, Parasitologie Mycologie	1991	1996
University of California Visiting Assistant Professor	1992	1993
Université de Bourgogne et CHU Dijon Maitre de Conférences des Universités Praticien Hospitalier, Parasitologie Mycologie	Septembre 1991	Janvier 1991
Centre hospitalier universitaire de Dijon Assistant Hospitalo-Universitaire, Parasitologie Mycologie	1987	1991
Centre hospitalier universitaire de Dijon Interne des Hôpitaux	1983	1987

Fiche n° 3713, créée le 09/05/14 à 16:27 - MàJ le 15/12/16 à 18:06

Université de Bourgogne



Fiche n° 1491, créée le 19/02/14 à 11:42 - MàJ le 10/03/14 à 17:17

© News Tank 2019 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »